

Daniel Treussart

L'an mille Sept cent quatre vingt quatre le vingt trois de  
Decembre a cinq heures du matin en vie au biez est par baptisic  
Le meme jour une fille d'ilegitime mariage d'antoin Joseph  
Denis et marie Scraphine de France cor domier demeurant au biez  
Ciez a Laquel on a imposee le nom d'Arnestine par Jean  
Baptiste Denis oncle de l'enfant garçon marchand et feluite  
Caren fille de premier tour de un amarie demeurant au biez  
qui ont declaree tous deux ne savoir le sexe de ce interpellé  
Et ce par moi curé soussigné.

Daniel Treussart